

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0678 du 16/04/2021

Arrêté du 13 avril 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATIONS D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectations d'inspecteurs principaux des Finances publiques.

Date d'application : 01/06/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATIONS D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATIONS D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES



ARRÊTÉ

portant affectations d'inspecteurs principaux des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'accord des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier

L'inspectrice principale des Finances publiques dont le nom suit est affectée à compter du 1^{er} juin 2021 dans les conditions suivantes :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	CSRH	NOUVELLE AFFECTATION	CSRH
180446	FLAVIA	GAUDRY	DNEF	SARH	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH

Article 2

Les inspecteurs principaux des Finances publiques dont les noms suivent sont affectés à compter du 1^{er} septembre 2021 dans les conditions suivantes :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	CSRH	NOUVELLE AFFECTATION	CSRH	Frais de changement de résidence (sous réserve de la vérification des droits)
910400	KARIMA	ABERTI	SERVICES CENTRAUX BUREAU 2FCE-1A	SARH	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH	-
888315	VALERIE	ALLARD	SERVICES CENTRAUX BUREAU-GF-2B	SARH	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH	-
179746	MARIA	LANAYA	SERVICES CENTRAUX BUREAU-GF-2C	SARH	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH	-
207662	ARNAUD	LEFEBVRE	DVNI	SARH	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH	-
822343	LAURENT	MARTINEZ-JOURDAN	DDFIP ESSONNE	59	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH	Article 19 du décret 90-437 du 28 mai 1990 modifié

Article 3

L'inspectrice principale des Finances publiques dont le nom suit est affectée à compter du 1^{er} octobre 2021 dans les conditions suivantes :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	CSRH	NOUVELLE AFFECTATION	CSRH
867666	SOPHIE	COURTIN	DDFIP SEINE-SAINT-DENIS	59	SERVICES CENTRAUX MISSION RISQUES ET AUDIT	SARH

Article 4

Les intéressés disposent d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de la justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

Article 5

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 13 AVRIL 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756